

Présents : tous les conseillers

Secrétaire de séance : Fabrice MOUNAL

Ordre du jour :

- convention avec F.D.E.L. pour effacement réseau aérien de télécommunication Rue des Arts
- convention avec F.D.E.L. pour maître d'ouvrage unique : éclairage public Rue des Arts
- convention participation réseau voirie lotissement FOURNIER
- devis extension réseau eau et assainissement Les Prats Nord
- devis réfection avant toit école
- devis plateau sécuritaire sur RD 3 entre école et parking
- devis remplacement turbine d'aération station épuration
- répartition charges ordures ménagères aux locataires
- admission en non-valeur
- opération "Commune 100% compostage "
- informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 20H45

1 - Vente véhicule EXPRESS

Le conseil municipal donne son accord pour vendre l'Express pour la somme de 500,00 €uros à Monsieur Franck TREBOSC.

2 - Convention avec F.D.E.L. pour maîtrise d'ouvrage unique : éclairage public Rue des Arts

Prévisionnel : 30.210,00 €. Part communale 30.184,71 € H.T. pour le réseau de télécommunication Rue des Arts

L'éclairage public Rue des Arts s'élève à 25.000,00 € H.T. pour la part communale.

Avis favorable pour ces deux conventions

Enfouissement réseau Télécommunication et éclairage public : travaux prévus début 2017.

3 - Convention participation réseau voirie lotissement FOURNIER-POURTAL

Monsieur POURTAL et M. et Mme FOURNIER prévoient de faire un lotissement aux Prats Nord.

Ils s'engagent financièrement à amener une voirie nouvelle.

La commune s'engage à amener l'assainissement et l'eau.

Dès que tous les lots seront construits la commune prendra en charge le goudronnage de cette voirie nouvelle.

4 - Devis extension réseau eau et assainissement Les Prats Nord

Deux devis pour l'extension eau et assainissement aux Prats Nord

- Entreprise LOTY : 125 mètres linéaires - Total : 9.563,95 € H.T.
- Entreprise AUDUBERT : 125 mètres linéaires - Total : 7.259.00 € H.T.

L'entreprise AUDUBERT a été retenue.



5 - Devis réfection avant toit école

Le devis réfection avant-toit de l'école par M. FERRIÉ s'élève à 1.300,00 € H.T.
Travaux prévus sur la section investissement du BP 2017.

6 - Devis plateau sécuritaire sur RD 3 entre école et parking

Afin de réduire la vitesse des véhicules, entre l'école et le parking, sécurisant ainsi la sortie des classes, la commune a demandé un devis à l'entreprise COLAS pour un plateau sécuritaire. Montant des travaux : 6.964,00 € H.T.

Travaux prévus en section d'investissement du BP 2017.

7 - Devis remplacement turbine d'aération station épuration

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le changement de la turbine d'aération de la station d'épuration (d'origine) pour un montant de 8.127,00 € H.T.

8 - Répartition charges ordures ménagères aux locataires

Comme chaque année, la répartition des charges d'ordures ménagères a été faite aux locataires :

- 2 logements au presbytère : 202 € x 2
- Logement de la Poste : 68,75 €
- LA POSTE : 68,75 €

9 - Admission en non-valeur

- Eau : 172,58 €
- Assainissement : 44,01 €

10 - Opération "Commune 100% compostage "

LE SYDED lance une campagne pour le recyclage des déchets verts dans les établissements publics, chez les particuliers et les professionnels.

De part la complexité de la gestion de cette opération, la commune ne souhaite pas s'y engager.

Toutefois, du compost sera mis à disposition, au hangar municipal, pour les habitants de la commune.

11 - Informations et questions diverses.

- Malgré une opposition majoritaire des élus, la Communauté de Communes « Cère et Dordogne » est contrainte de rejoindre la grande communauté de communes CAUVALDOR (Causses Vallée de la Dordogne) et la Commune Nouvelle de Sousceyrac en Quercy à partir du 1^{er} janvier 2017.
Cette décision définitive a été prise lors de la dernière Commission Départementale pour la Coopération Intercommunale par Madame la Préfète le 28 septembre dernier.
- L'entreprise INDELEC nous prépare un devis pour le changement du paratonnerre situé à l'église qui n'est plus aux normes.
- Nouveau matériel informatique pour la bibliothèque suite à un nouveau logiciel : 1 mini PC + écran : 169,69 € + 80,91 € = 250,60 €.
- Le SMIVU envoie 2 agents à partir du 02 novembre pour divers travaux de maçonnerie.
- Le recensement de la commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

